



**La commune de VERGIGNY recherche 3 agents recenseurs (H/F)
pour assurer le recensement de la population
qui se déroulera du 20 janvier au 19 février 2022.**

Période et temps de travail : mi-janvier 2022 à fin février/début mars 2022
(pendant 7 semaines environ)

L'agent recenseur organise lui-même son temps de travail et gère ses horaires en fonction des adresses à recenser. Il devra être disponible en journée, certains soirs et certains samedis pour arriver à joindre l'ensemble de la population.

Missions :

- Effectuer une formation obligatoire de 2 demi-journées assurée par l'INSEE ;
- Effectuer la tournée de reconnaissance afin de repérer les adresses à recenser sur le territoire de la commune ;
- Distribuer et collecter les questionnaires complétés par les habitants ;
- Rendre compte de l'état d'avancement de la collecte au coordonnateur communal.

Profils recherchés :

- Persévérance, rigueur et organisation ;
- Qualités relationnelles et capacité au dialogue ;
- Neutralité et discrétion (obligation de confidentialité des informations recueillies) ;
- Connaissance de l'outil informatique ;
- Connaissance de la commune souhaitable.

Rémunération en fonction du nombre de questionnaires collectés (sur internet ou chez les habitants).

**Merci d'adresser votre candidature (CV et lettre de motivation)
à la mairie de VERGIGNY avant le 15/11/2021.**